



## *Envoyons à la Direction un signal fort, Votons massivement dès le 1<sup>er</sup> tour*

Les syndicats ont un devoir de communication auprès des salariés. Cette communication est d'autant plus nécessaire au moment des élections professionnelles.

Elle doit refléter l'exacte vérité de ce qui s'est déroulé sur une durée déterminée ; de même, la période comprise entre l'arrivée et le départ d'un dirigeant nous paraît être un bon timing pour faire un bilan.

Depuis plusieurs années, les entreprises sont invitées à adopter des stratégies de responsabilité sociétale en matière d'emploi y compris en faveur des seniors et des personnes handicapées.

Elles sont aussi invitées à veiller à la qualité de vie au travail, qu'il s'agisse de lutter contre le stress ou la prévention des maladies professionnelles, d'encourager la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, de lutter contre les discriminations, de veiller à l'égalité professionnelle ou aux questions relatives à la pénibilité.

Il ressort que notre entreprise, l'une des principales filiales de la Caisse des dépôts et consignations, passe régulièrement à côté d'un certain nombre d'enjeux au détriment des salariés et certainement de l'entreprise elle-même.

La DRH se doit d'apparaître aujourd'hui comme un maillon essentiel de l'entreprise, [interface entre la Direction Générale, l'encadrement et le salarié.](#)

Elle se doit de placer la richesse humaine au centre du débat, partenaire stratégique dans des intérêts qui doivent être partagés.

Or, le constat est clair : **échec** sur les classifications de l'accord unique, **échec** sur les négociations diverses qui se terminent régulièrement par un « plan d'action » et non par la signature d'un « accord », **échec** dans les négociations annuelles obligatoires (NAO) aboutissant systématiquement à un PV de désaccord.

Cette DRH, entité dédiée au service d'un club essentiellement composé du Comex et des actionnaires, réduit le salariat à une variable d'ajustement. Ni plus, ni moins.

La minoration des indemnités kilométriques des salariés qui parcourent plus de 5000 km par an - et nombreux sont ceux qui en pâtiront dans le pôle Promotion - est là pour le rappeler.

Ceux-là ont droit à la double peine : ni remboursement adéquat, ni véhicule de fonction. On voudrait les inciter à chercher du travail ailleurs qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Et pourtant, ce n'est pas faute de se réunir avec les partenaires sociaux - et souvent plus que nécessaire - dans des réunions qualifiées quelquefois par les élus CGT de « **réunions Tupperware** ».

Organisations syndicales soutenant ARCOBA-SETHRI-GESTEC



En ce qui concerne la posture des syndicats, il y a aussi de quoi être surpris.

Ainsi, lors de la cession du Pôle Ingénierie, **seule la CGT** s'est tenue devant le portail du Millénaire aux côtés des salariés manifestant pour la préservation de leurs acquis, tandis que les autres organisations syndicales regardaient par les fenêtres d'une salle de réunion du Millénaire, bien au chaud, croissant dans une main, café dans l'autre.

Notre communication comme nos actions n'apparaissent pas toujours, aux yeux de certains comme « politiquement correctes » et nous avons régulièrement droit à la critique « **la CGT fait encore de la CGT !** ».

Nous n'y changerons rien : La défense de l'emploi et des salariés, **c'est notre vocation**. Utiliser la confiance que vous nous accordez par vos votes pour faire « **Salon de thé** » n'est pas dans notre **ADN**.

Dans un groupe qui redistribue bon an, mal an, plus de « **200 000 000 € en dividendes** », avoir octroyé en 2013 « une prime au départ » aux salariés des sociétés cédées d'un montant oscillant entre 1800 € et 3500 € brut est **consternant**.

**La CGT se battra sans condition pour la pérennité de vos emplois dans le Groupe et pour une redistribution plus équitable des profits.**

## **« Nul n'aura d'esprit hors nous et nos amis »**

Les organisations syndicales majoritaires ont fait inscrire dans les accords, une clause discriminante stipulant que **seuls les syndicats signataires des accords** assisteraient aux commissions de suivi de ces dernières, excluant de fait les syndicats non signataires, fussent-ils représentatifs (c'est-à-dire ayant obtenu plus de **10 % de suffrages au 1<sup>er</sup> tour des élections**).

De même cette équipe a écarté vos élus CGT de toutes les commissions importantes du Comité d'Entreprise : économique, œuvres sociales... se privant ainsi de la richesse qui découle de la diversité des points de vue.

Enfin, appeler, comme le font certains, à retenir son vote pour favoriser la mise en place d'un second tour est tout, sauf responsable. Les éventuels élus de cette liste indépendante ne seront pas invités à la table des négociations de l'entreprise, cette disposition étant réservée aux organisations syndicales **représentatives**.

« **Cette Force** » qui se présente comme ayant toujours « **refusé la connivence** » vous fait des promesses qu'elle sera dans l'incapacité de tenir.

- ❖ **A la veille d'une élection importante, celle du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel,**
- ❖ **Au lendemain du départ précipité du P-DG d'ICADE et des assertions du DG de la CDC estimant qu'il y a trop de filiales dans l'institution,**

**Il devient urgent de donner un autre visage à la représentation du personnel, différent de celui qui a accompagné en 7 ans et sans état d'âme, 2000 salariés vers l'extérieur.**

## **Ça vaut sûrement le coup d'essayer !!!**

**Votez dès le 1<sup>er</sup> tour pour les candidats présentés par la CGT.**